

Utiliser les TIC au CDI pour motiver les élèves en difficulté

SOMMAIRE

<u>1. Parcours professionnel</u> (non mis en ligne)	3
<u>2. Présentation des activités pédagogiques</u>	5
<u>2.1 Présentation de l'établissement</u>	5
<u>2.2 Le projet d'établissement</u>	5
<u>2.3 Exposé des activités pédagogiques conduites</u>	6
<u>2.3.1 Un PPCP : les plantes aromatiques</u>	7
<u>2.3.2 Atelier d'écriture : participation au concours « Je Bouquine »</u>	9
<u>2.3.3 Projet de création d'un journal scolaire en collaboration avec une enseignante-éducatrice</u>	10
<u>Conclusion</u>	12

2. PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

2.1 Présentation de l'établissement.

L'EREA de Villeneuve/Lot est un établissement public local d'enseignement mixte assurant aux élèves en difficultés scolaires et sociales, un cursus d'enseignement général et professionnel adapté, permettant d'obtenir ou d'être en position favorable pour obtenir un diplôme attestant de leur qualification au niveau V (CAP).

L'admission et l'orientation des élèves relèvent de la compétence des commissions de l'Education spéciale.

Le régime des élèves est l'externat, la demi-pension ou l'internat.

Cette structure accueille une centaine d'élèves de la 6^o à la 1^{ère} professionnelle.

Les Effectifs sont restreints, 18 élèves maximum par classe.

L'équipe éducative est diverse :

- Des **professeurs des écoles titulaires du CAPSAIS** dispensent les enseignements tels que : français, histoire-géographie, mathématiques.
- Des **PLP** proposent une formation professionnelle (ETC, horticulture, couture, Serrurerie-Métallerie)
- Des **certifiés** assurent l'enseignement de l'EPS, l'anglais
- Un **professeur documentaliste** nouvellement nommée
- Des **enseignants-éducateurs** qui assurent la prise en charge éducative des élèves en dehors des heures de cours, sur les heures d'internat
- Une **infirmière scolaire, une assistante sociale.**

Les **difficultés** propres à ce type d'établissement :

- Absence de vie scolaire
- Des élèves très difficiles : grande difficulté scolaire mais aussi problèmes de comportement (incivilités verbales, violences, démotivation scolaire...)
- Des moyens pas toujours à la hauteur des besoins.
- Un isolement géographique peu propice à l'ouverture culturelle.

Les **avantages** :

- Une équipe dynamique habituée à travailler ensemble.
- De nombreuses réunions de coordination et de synthèse.
- Des effectifs réduits.
- Pédagogie différenciée : l'élève est au centre du système.
- Une politique TIC très dynamique et à la pointe (site d'établissement, Intranet...)

2.2 Le projet d'établissement

Il s'articule autour de quatre axes majeurs :

- 1) Assurer un enseignement général, technologique adapté selon le type de handicap.
- 2) Participer à l'éducation à la citoyenneté et à la formation de la personnalité des adolescents accueillis.
- 3) Réorienter dès que possible et dans les meilleures conditions, les élèves qui ont des chances réelles d'y réussir leur projet d'orientation et de formation.
- 4) Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en grande difficulté ou présentant un handicap.

2.3 Exposé des activités pédagogiques conduites

Présentation du C.D.I

Le C.D.I en tant que tel existe depuis la rentrée 2001 avec la création du poste de professeur documentaliste. Auparavant gérée par des enseignantes-éducatrices, la « bibliothèque » fonctionnait sur les heures d'internat.

Comme l'atteste le fonds documentaire clairement consacré à la lecture-loisir, cet espace est identifié par les élèves et l'ensemble de l'équipe éducative comme un espace de détente et absolument pas comme un lieu de travail ou d'apprentissages.

- Nombre de places :

le C.D.I n'est pas très spacieux, il ne peut accueillir qu'une vingtaine d'élèves, mais c'est un espace clair et agréable. Des fauteuils incitent à la lecture, et à ma demande des chaises et des tables ont été installées afin de pouvoir travailler lors de séquences pédagogiques ou autres.

Attenant au C.D.I, une **salle Internet** flambant neuve dispose de 15 postes en réseau reliés à une imprimante et un scanner.

- Budget :

Il est très restreint, il s'élève à 500 euros environ. Avant la création du C.D.I les éducatrices pouvaient fonctionner avec un tel budget pour l'acquisition de BD, ou littérature de jeunesse, mais c'est très difficile de mener un vrai projet de C.D.I avec un budget aussi réduit !

- Technologies nouvelles :

Evoquée précédemment, la salle Internet est assez peu utilisée par l'équipe éducative hormis le professeur de technologie et l'enseignant éducateur pendant les heures d'internat. Cet enseignant, par ailleurs personne ressource TIC de l'établissement est à l'origine de la création de cette salle, de l'intranet, du site de l'établissement.

L'équipe éducative était au départ hostile au développement d'une politique intégrant les

TIC au sein de l'établissement, estimant que ça n'était pas une priorité pour nos élèves

en difficulté. Détail révélateur : la porte séparant la salle Internet de « l'espace bibliothèque » était verrouillée avant mon arrivée...

- Le projet C.D.I :

Inexistant avant la rentrée 2001, et la création du poste de professeur documentaliste.

Immédiatement, des priorités se sont dégagées :

⇒ Implanter le C.D.I en tant que tel au sein de l'établissement.

Sans froisser les susceptibilités, s'imposer comme professionnelle de la documentation, s'imposer auprès des élèves comme un enseignant à part entière, et positionner le C.D.I comme partenaire **pédagogique et éducatif**.

⇒ **Informatiser** le C.D.I , procéder à la recote des documents, et rééquilibrer le fonds documentaire.

⇒ Déverrouiller la porte ! Réinvestir la salle Internet et l'intégrer au sein du C.D.I.

A terme, il s'agit de proposer avec l'ensemble de l'équipe éducative une politique documentaire intégrant les TIC

Le débat organisé par la commission du **débat national sur l'avenir de l'école** qui s'est tenu du 17 novembre au 17 janvier 2003, a révélé que parents et enseignants sont préoccupés par le thème de la **démotivation des élèves**. La question ainsi posée par le débat : « comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? » est celle qui a été le plus souvent abordée. Le Monde de l'Education consacre un dossier à ce thème dans son numéro d'avril 2004, et évoque la « démotivation des élèves qui serait en passe de devenir une priorité pédagogique ».

Les élèves d'ÉREA et de SEGPA, sont en premier chef concernés par la démotivation scolaire : leurs difficultés sociales et scolaires entraînent une forte démobilisation scolaire et un désintérêt pour les apprentissages disciplinaires.

La motivation selon Myers (1998) est « un besoin ou un désir qui sert à dynamiser le comportement ou l'orienter vers un but ».

Comment motiver ces élèves en difficulté et quel rôle le professeur-documentaliste peut-il jouer dans ce processus ?

Plusieurs auteurs mettent en évidence l'intérêt de l'utilisation des nouvelles technologies aux fins de l'apprentissage et de l'enseignement et notamment pour les personnes en difficulté d'apprentissage (Raskind, Herman et Torgesen, 1995). Le recours à un mode de représentation plus visuel offre des avantages à des élèves qui présentent des difficultés de lecture (West, 1992). D'autre part, certaines recherches tendent à prouver, que les TIC peuvent améliorer l'estime de soi des élèves, et leur procurer un sentiment de fierté face à leurs réalisations (Roblyer, Castine, King, 1988).

Il semble donc très pertinent **d'utiliser les TIC pour motiver les élèves en difficulté et le professeur-documentaliste a un rôle fondamental à jouer dans ce processus.**

Les trois projets présentés ci-près s'inscrivent dans cette perspective et tendent à démontrer qu'une utilisation raisonnée des TIC au CDI stimule et motive les élèves en difficulté.

2.3.1 Un PPCP : les plantes aromatiques

Contexte :

Les élèves de l'EREA connaissent de réelles difficultés scolaires et sociales. A cela s'ajoutent des problèmes de comportement. Il n'est donc pas aisé pour les enseignants de les faire adhérer à des projets disciplinaires. Les PPCP sont une opportunité pour l'ensemble de l'équipe éducative et le professeur documentaliste a un rôle majeur à jouer dans ces nouveaux dispositifs.

Lors d'une réunion de coordination fructueuse, il a été décidé avec les enseignants d'atelier Horticulture, ETC (Employé Technique de Collectivité) et moi-même de mener un projet sur le thème des **plantes aromatiques** avec les élèves de 3^e.

Objectifs disciplinaires :

-En horticulture :

A l'issue du PPCP , les élèves doivent savoir reconnaître les plantes aromatiques et leurs spécificités. Pour chaque plante, une fiche descriptive doit être réalisée.

Les élèves doivent acquérir un certain nombre de gestes techniques et de connaissances dans la culture de ces plantes.

-En ETC :

Réaliser des recettes de cuisine à base de ces plantes aromatiques.

Savoir s'organiser dans le temps et savoir organiser son poste de travail

Objectifs documentaires :

Apprendre à mener une recherche documentaire au travers de deux outils :

-le logiciel de recherche documentaire BCDI 3

-Intranet, et Internet.

Objectifs éducatifs :

Valorisation des ateliers. Il s'agit de permettre à ces élèves de travailler ensemble, de faire cesser les clivages ETC/HORTI en menant une démarche commune avec un objectif précis. Enfin ce projet doit mettre en relief la cohérence du travail en collaboration.

Rôle de la documentaliste :

Ce projet est une première dans l'établissement, dans la mesure où le professeur documentaliste est intégré au projet. Je le prends donc très à cœur, et je m'investis complètement. Je sais pour l'avoir observée, la difficulté de ces élèves à mener une recherche documentaire : leurs lacunes en écriture et en lecture, les handicapent et le découragement et la démotivation ne sont jamais loin.

Je décide dans un premier temps de leur proposer une recherche sur un outil qu'ils affectionnent : Internet.

En amont, j'élabore une liste de sites pertinents, et dans la perspective de la seconde partie (recherche sur BCDI3), j'enrichis le fonds documentaire par l'achat d'ouvrages sur les plantes aromatiques et les recettes de cuisine.

Modalités :

Durée : sur 6 semaines, à raison d'une heure hebdomadaire au CDI, et une heure consacrée dans chaque atelier au projet.

Production et évaluation :

Les élèves sont associés par binôme et doivent choisir une plante aromatique dans une liste pré-établie par nos soins. Les enseignants attendent qu'ils réalisent une fiche descriptive de la plante aromatique sélectionnée (origine, nom, propriétés...), illustrée ainsi qu'une fiche de recette de cuisine à base de cette plante.

La production finale est un repas auquel ont été conviés les élèves et enseignants ayant participé au projet, le chef d'établissement, et le chef des travaux.

Types d'évaluation :

-Evaluation formative : c'est la démarche de l'élève qui est évaluée en continue. Les apprentissages documentaires font l'objet d'une évaluation formative.

-Auto évaluation : Après chaque séance au CDI, les élèves se connectent sur le GIBII et s'auto évaluent. Il demandent les items qu'ils pensent avoir acquis pour le B2I.

-Evaluation sommative : les fiches descriptives des plantes aromatiques ainsi que les recettes de cuisine ont été évaluées et notées.

Bilan :

Le bilan est très positif, les élèves ont été enthousiasmés par le projet et par la perspective de la production finale.

Le travail de recherche au CDI et sur le logiciel de recherche documentaire BCDI 3 a été très formateur : les élèves se sont aperçus que s'ils pensaient maîtriser l'outil informatique et Internet, une recherche sur un moteur de recherche (Google) ou sur un site pré-sélectionné nécessite des compétences, des savoir-faire. Ils ont été attentifs lors des séances et ont pris en compte mes remarques : je les ai aidés à repérer leurs réussites mais aussi leurs erreurs et ils ont su réajuster leur stratégie. Dans ce type de démarche, il faut insister sur la nécessaire communication à entretenir avec les élèves mais aussi avec les enseignants.

La principale difficulté rencontrée : les élèves ont un peu négligé la recherche sur BCDI3 au profit d'Internet qui a l'avantage de présenter des documents primaires, divers, pluriels. Il a fallu insister sur la nécessité de développer un esprit critique par rapport à Internet : vérifier la fiabilité des informations recueillies, s'interroger sur l'auteur du site...

D'autre part, j'ai dû être assez ferme et les inciter très fortement à retravailler, reformuler les informations recueillies, le but n'étant pas de proposer des copier /coller. Ils ont été d'autant plus fiers de présenter un travail personnel.

Autre point positif, ce projet commun a su resserrer les liens entre les élèves des deux ateliers, j'ai pu m'imposer comme enseignante à part entière aux yeux des élèves mais aussi des enseignants des autres disciplines. L'espace CDI est enfin perçu comme un espace de travail, lieu d'apprentissage et non plus seulement de loisirs.

Enfin des photos ont été réalisées pendant le repas et mises en ligne sur l'Intranet de l'établissement et sur le site.

2.3.2 Atelier d'écriture : participation au concours « Je Bouquine »

Contexte :

Les élèves de 5° ont une heure hebdomadaire de CDI intégrée dans leur emploi du temps. Ce sont des élèves que je connais bien, une confiance mutuelle s'est instaurée depuis l'année passée et ils aiment venir au CDI. Après avoir consulté leur professeur de français je décide au vue de leur grande

faiblesse en lecture-écriture de participer à un atelier d'écriture long : le concours « Je Bouquine ». Il s'agit d'écrire la suite d'un texte d'Anna Gavalda.

Ecrire est pour eux presque une « souffrance », ils sont pour la plupart dysorthographiques, et très inhibés face à l'écriture. En revanche, ils ont une imagination débordante, des idées étonnantes et originales. Ce projet est donc un vrai challenge.

Il s'agit afin de les faire adhérer au projet sans les effrayer : je leur propose de travailler sur le logiciel de traitement de texte *Lotus Word Pro* : les enseignants et moi même avons en effet constaté l'intérêt des élèves pour l'outil informatique et son effet désinhibant.

Objectifs disciplinaires :

- En français : travailler sur l'expression écrite, le vocabulaire et le travail d'écriture.
- En technologie : Utiliser le logiciel de traitement de texte *Lotus Word Pro*, enregistrer la production dans un dossier, ouvrir et fermer le dossier.

Objectifs documentaires :

Utiliser les ressources documentaires du CDI : dictionnaires de langue française, dictionnaires des synonymes, Encyclopédie Encarta...

Rôle de la documentaliste :

Accompagner les élèves dans les différentes étapes de l'écriture : les aider, les encourager, corriger les innombrables fautes d'orthographe, veiller à la cohérence du texte et au respect des normes imposées par le règlement du concours. Enfin, régler les problèmes techniques liés à l'utilisation du logiciel de traitement de texte.

Renvoyer l'ensemble des productions au jury du concours.

Modalités :

A raison d'une heure hebdomadaire et ce pendant huit semaines, l'heure de CDI est entièrement consacrée à ce projet.

Les élèves travaillent seuls sur leur nouvelle, ils ont une liberté totale : c'est leur nouvelle, leurs idées, je me contente de veiller aux respect des normes et à la cohérence.

Production et évaluation :

Les élèves doivent réaliser la suite d'une nouvelle d'Anna Gavalda. Ils doivent respecter certaines normes liées à la structure du récit : les personnages ne peuvent pas être laissés pour compte. En revanche, pas d'unité de temps et de lieu, ils peuvent laisser libre cours à leur imagination.

Le texte doit être dactylographié et faire trente lignes maximum.

L'évaluation est plurielle : auto évaluation pour B2I avec l'utilisation du logiciel GIBII, et évaluation formative en continue pour les nouvelles. Leur production sera jugée par un panel d'écrivains, de journalistes, d'enseignants.

Bilan :

Il est très positif, les élèves se sont véritablement investis dans ce projet et ce sur le long terme. Ils ont apprécié de pouvoir choisir les éléments de leur nouvelle : temps, lieu... Ils ont laissé libre cours à leur imagination, et on a obtenu des productions vraiment originales et réussies.

Si toutes les productions n'étaient pas égales, certaines en effet, n'étaient pas très cohérentes, ou au contraire trop convenues, tous sont allés au bout, et j'ai pu renvoyer l'intégralité de leur production.

Ils ont à leur grande surprise « aimé écrire », et c'est en grande partie grâce à l'utilisation du **traitement de texte** qui a eu un réel effet désinhibant sur eux. D'autre part, ils ont éprouvé de la fierté à produire un texte et à participer à un concours auquel participe des collèves « traditionnels ». Il ont eu l'impression d'être des collégiens « lambdas », et pour une fois de ne pas être traités comme des élèves « à part ».

Les difficultés rencontrées sont liées au niveau d'exigence élevé : il leur a fallu passer outre leur désamour pour l'écrit, mais la motivation était là tout comme leur désir de bien faire. Ce sont des

élèves qui fonctionnent à l'affectif, et j'ai au début perçu leur désir de « me faire plaisir ». Il m'a fallu renverser le vapeur afin qu'ils éprouvent du plaisir à écrire, à produire.

Un enseignant m'a rapportée une anecdote : alors qu'il leur demandait quelles seraient les mesures à prendre pour améliorer leur scolarité à l'EREA, un des élèves a écrit : « moins de français parce-que j'aime pas écrire, mais plus d'heures de CDI, car j'aime bien raconter des histoires. »

Une des nouvelles a été classée dans les cent premières, et a gagné un QUID pour le CDI : j'ai affiché au CDI, l'ensemble des productions, ainsi que le palmarès dans lequel apparaît le nom de l'EREA.

Ces élèves en grande difficulté scolaire, qui n'ont pas une grande opinion d'eux-mêmes ont été vraiment valorisés par ce projet : ils ont appris à mener un projet à son terme. Ils ont été fiers de présenter leur production sous forme dactylographiée, à leurs camarades et à leur famille.

2.3.3 Projet de création d'un journal scolaire en collaboration avec une enseignante-éducatrice.

Contexte :

En accord avec le chef d'établissement, et pendant l'élaboration de mon emploi du temps, il a été décidé d'ouvrir le CDI, le mercredi toute la journée. L'après-midi se déroulant sur les heures d'internat. J'ai fait ce choix, pour pouvoir travailler en collaboration avec les enseignants-éducateurs sur des projets communs.

Pendant l'internat, les enseignants-éducateurs assurent une prise en charge éducative des élèves et leur proposent une série d'activités : théâtre, sport, soutien scolaire, arts plastiques, informatique...

Avec une éducatrice, nous décidons de mettre en place un **club-journal** le mercredi après-midi. Les élèves intéressés peuvent s'inscrire mais s'engagent à s'impliquer dans le projet. L'objectif est de réaliser un trimestriel d'une quinzaine de pages avec diverses rubriques.

Objectifs éducatifs :

Permettre aux élèves de se mettre dans la peau d'un journaliste, en respectant une notion essentielle : l'objectivité.

Rappeler l'éthique journalistique, et le fait qu'on ne peut pas écrire n'importe quoi dans un périodique.

Objectifs documentaires :

Utiliser Internet et notamment les sites des grands quotidiens : Sud-Ouest, Le Monde, Libération pour récolter des informations. Comprendre qu'on ne peut pas se contenter de faire des copier/coller et que l'on doit respecter le droit à la propriété que ce soit pour le texte et les illustrations.

Introduire la règle des 5 W pour écrire un article.

Rôle de la documentaliste :

Elaborer une liste de sites pertinents. Répertoire des documents pédagogiques sur le site du CLEMI : réalisation d'une Une, le vocabulaire journalistique : ours, ventre, oreille...

Aider les élèves dans la rédaction de leurs articles mais aussi dans la manipulation de *Publisher*. Leur expliquer le fonctionnement de l'appareil photo numérique.

Inscrire l'établissement à la **semaine de la presse à l'école**.

Les aider à prendre contact avec les personnes qu'ils souhaitent interviewer.

Modalités :

C'est un projet sur le long terme, sur l'ensemble de l'année scolaire.

Les élèves, environ une dizaine viennent au CDI le mercredi dès 14h30 et ce jusqu'à 16h30.

Par groupe de deux, ils choisissent une idée d'article, la soumettent au comité de rédaction et si elle est acceptée, ils s'emploient à réaliser l'article.

L'éducatrice prend en charge la moitié du groupe et les aide dans le processus d'écriture de l'article. Quant à moi, je les aide dans la mise en forme de leur article sur le logiciel *Publisher*.

Production et évaluation :

C'est un projet très ambitieux que de mener avec des élèves d'EREA un projet sur le long terme tel que celui-ci.

Nous demandons beaucoup aux élèves : chercher des informations, les recouper, les traiter, reformuler afin de proposer un article personnel et original.

Nous souhaitons sortir un numéro par trimestre.

La démarche globale et les apprentissages documentaires font l'objet d'une évaluation formative. D'autre part, les élèves auto évaluent leurs compétences en demandant la validation d'items du B2I sur le GIBII.

Bilan :

Il est extrêmement mitigé. Malgré l'enthousiasme initial des élèves, il a été difficile de maintenir la motivation et l'implication des élèves sur le long terme. Il y a plusieurs raisons à ce semi-échec :

- 1) Sur les heures d'internat, les élèves n'ont pas toujours l'esprit au travail, et la réalisation d'articles ne peut pas s'envisager en dilettante. Il faut être précis, attentif, rigoureux.
- 2) C'est un projet sur le long terme et avec des élèves tels que ceux-là il est important qu'ils ne perdent pas de vue la production finale, or un trimestre c'est extrêmement long pour eux. Ils auraient souhaité voir plus rapidement le résultat de leurs efforts. Il a fallu sans cesse semaine après semaine les motiver, les inciter à poursuivre leurs efforts.

⇒ Nous avons la fin de l'année pu sortir in extremis un seul numéro du journal. Il était important de publier au moins un numéro de « la gazette de l'EREA ».

D'autre part, j'ai pu m'intégrer au sein de l'équipe des enseignants-éducateurs et les élèves ont visiblement progressé dans la maîtrise de l'information sur Internet et dans l'utilisation de *Publisher*, de l'appareil photo numérique, du scanner.

Conclusion :

Ces trois projets réalisés dans le cadre du CDI mettent en relief la pertinence de l'utilisation des TIC pour travailler avec des élèves en difficulté.

Le bilan de ces actions est très positif et ce à plusieurs niveaux :

- L'objectif « utiliser les TIC pour motiver les élèves en difficulté » semble être atteint. En effet, les élèves ont « pris plaisir » à participer à ces projets et leurs productions sont à la hauteur de leur investissement et leur enthousiasme. Ca corrobore l'étude effectuée par l'Université d'Etat de l'Utah à Logan qui constate que : « lorsque les élèves effectuent une activité d'apprentissage avec les ordinateurs, on remarque qu'ils sont prêts à lui consacrer plus d'énergie et de temps »
- Les élèves ont vraiment adhéré aux différents projets et ces expériences réussies ont permis aux élèves d'identifier le professeur-documentaliste comme un enseignant à part entière et une personne ressource.
- Le CDI s'est imposé comme partenaire pédagogique et éducatif aux yeux de l'ensemble de l'équipe éducative et du chef d'établissement.

Ces actions plaident en faveur de l'élaboration d'une réelle politique documentaire intégrant les TIC qui doit s'inscrire dans le projet d'établissement. Le professeur-documentaliste, professionnel de la documentation et de l'information a un rôle essentiel à jouer dans cette démarche.